

AFFAIRE N° 4. - Création d'un Marché Forain à la Source.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité a été, à plusieurs reprises, sollicitée par de nombreux habitants du quartier de la SOURCE, notamment par l'Association Familiale de la Source, pour que soit aménagé à cet endroit (sur le parking communal) un Marché Forain qui rendrait certainement de grands services à la population de ce secteur, en raison de son éloignement des marchés du centre-ville.

L'ouverture de ce marché n'étant qu'une extension du grand marché et ne fonctionnant qu'un jour par semaine, comme celui du Chaudron, je vous demande de m'autoriser :

1° - à créer un marché simple d'approvisionnements sur le parking de la Source ;

2° - à confier au régisseur du Grand Marché, le soin de percevoir les droits de place correspondants, qui pourraient être identiques à ceux pratiqués au Grand Marché.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

M. FERRERE. - Pourquoi ne pas faire un marché forain du côté des Camélias, par exemple, qui durerait toute une semaine ?

LE MAIRE. - Nous avons déjà prévu quelque chose du côté des Camélias. De toute manière, nous allons commencer par faire un jour de marché par semaine, voir comment cela fonctionne, mais nous ne pouvons pas mettre tout en place pour toute une semaine.

M. LAURET. - Est-il prévu quelque chose dans ce genre pour la Montagne ?

LE MAIRE. - Oui, un marché forain est prévu à la Montagne, à côté de la Mairie.

M. de BALBINE. - Quels seront les aménagements apportés à ce marché forain de la Source ? Il ne faudrait pas qu'il ressemble au marché forain actuel du Chaudron.

LE MAIRE. - Le marché du Chaudron va être déplacé pour être installé sur le mail central. Le mail central nous a été donné par la S. I. D. R. En contrepartie, nous devons l'entretenir, y installer des terrains de sports, sans superstructure, et le marché forain. Ce marché sera un marché avec stands, qui seront loués aux vendeurs, moyennant une petite participation. Le marché de la Source sera de la même facture.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*bon copie est faite conforme
le Directeur des Affaires Financières
R. Luyon*

*Alphonse
Luyon, le 2 juillet 1973
son le chef
le Secrétaire Général
depuis : S. Luyon*